

La 2^e phase de l'AIMEL III commence

Après le 46^e Chapitre général, l'AIMEL III a pour tâche de poursuivre son travail pour contribuer à transformer des vies.

Ainsi, les délégués de l'AIMEL III se réuniront virtuellement le 28 juin (9h00 ou 17h00) -heure de Roma- pour se mettre d'accord sur la manière de concevoir des lignes d'action pertinentes.

Courage! Parce qu'ensemble, nous rendons les choses possibles ».